Meeting of FIP Pilot Countries
Yogyakarta, Indonesia
September 24-26, 2013

Progress Updates from FIP Pilots

Democratic Republic of Congo

What activities have been undertaken to review progress and coordinate implementation of the FIP investment plan at the country level since the last Pilot Country Meeting? With what regularity do such reviews take place?	
Inter-agency	- Différentes questions ou initiatives intéressant le FIP au stade de préparation des programmes font régulièrement l'objet soit de téléconférences, soit d'audioconférences entre l'équipe locale et l'équipe de la Banque multilatérale concernée, pour harmoniser et adopter une compréhension commune et progresser dans la préparation. - Les étapes de pré-évaluation et d'évaluation des projets en préparation ont fait l'objet d'atelier de revue de l'état de progrès dans la préparation des projets du Plan d'Investissement. - Le Ministère de l'Environnement, qui pilote le processus REDD, a institué une réunion hebdomadaire d'évaluation de la matrice de gouvernance dans le secteur forestier. A cette occasion, un rapport de progrès et des actions projetées est fait sur les différentes sous-composantes de la matrice dont certaines comportent des aspects relatifs au FIP du pays. - Le Ministère des Finances, à travers sa Cellule Technique de Suivi des projets, fait un suivi mensuel de l'exécution des PTBA des projets à financement extérieur, dont les dons Banque Mondiale et Banque Africaine de développement pour la préparation du FIP, et d'autre part organise des réunions périodiques présidées par le Ministre des Finances pour une revue du statut des différents projets, y compris le FIP, en vue de relever les points forts et les points faibles, tirer les

	leçons et édicter au besoin les mesures à prendre.
Development partners	1. **Banque Mondiale** : - A l'occasion de deux missions de préparation du projet d'appui au basin d'approvisionnement de Kinshasa, l'une conduite en janvier/février et la seconde en avril/mai 2013 (pré-évaluation), différentes réunions sont organisées avec les différentes parties prenantes, au niveau décentralisé et au niveau central, pour faire l'état de progrès et s'assurer de la vision commune et partagée des activités envisagées. - Des composantes spécifiques du Plan d'Investissement bénéficient aussi des missions de consultations pour analyser les aspects complexes en vue d'un appui efficace au secteur privé dans l'agroforesterie et les foyers améliorés ; c'est notamment le partenariat développé avec ACCES pour l'étude du mécanisme approprié de flux financier en faveur du secteur privé pour l'agroforesterie et les foyers améliorés. Le secteur privé, le secteur bancaire et celui de microfinance ont été directement impliqués dans cette analyse en juin 2013. - Du fait que le processus REDD de la RDC est appuyé aussi par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale et que ce processus est entré dans la phase d'investissement, toutes les missions de supervision du processus REDD (2 par an) ont également permis de faire le point sur les synergies avec le FIP. - **Mission d'évaluation indépendante de ICF international** La RDC avait été retenue parmi les dix pays à visiter dans le cadre de l'évaluation indépendante des Fonds d'Investissement Climat (CIF). L'objectif en RDC était d'évaluer l'expérience du pays avec le FIP afin de nourrir l'évaluation de l'efficacité des CIF. La mission a été conduite, du 8 au 19 juillet 2013, par Madame Majella Clarke. La mission avait ainsi procédé à une collecte d'informations et d'avis du Gouvernement et de toutes les autres parties prenantes sur la formulation du FIP, ainsi que sur la planification et la mise en œuvre des projets d'investissement. Une visite de terrain a aussi

	été réalisée en rapport avec un projet MDP de puits de carbone dans l'hinterland de la Ville de Kinshasa, la capitale du pays. Le rapport final intérimaire de l'évaluation a été circulé en août 2013. **2. Banque Africaine de développement** - Comme pour la Banque Mondiale, les missions de préparation conduites en mars (pré-évaluation) et en avril (évaluation) du projet d'appui aux bassins d'approvisionnement de Kananga/Mbuji-Mayi et de Kisangani (Projet Intégré REDD+) ont offert l'occasion de faire l'état de progrès du FIP avec les différentes parties prenantes. A chaque occasion, du reste, une consultation conjointe Gouvernement/BAD/BM est réalisée pour faire le point globalement. **3. Coopération Norvégienne** - La Norvège appuie le processus REDD de la RDC par un financement, à travers le PNUD, pour le renforcement des capacités des parties prenantes, dont le gouvernement et la société civile. Au niveau du pays, la Norvège a montré beaucoup d'intérêt pour le FIP et son représentant a organisé deux rencontres spéciales, l'une en novembre 2012, et l'autre en janvier 2013 pour discuter des synergies possibles du FIP avec un éventuel financement du Gouvernement norvégien pour amorcer la phase d'investissement de la REDD en RDC. - Depuis mars 2013, un comité de pilotage a été mis en place par le Ministère de l'Environnement et le PNUD pour le nouveau projet en formulation dans le contexte de la transition du pays vers la phase d'investissement et de déploiement sur le terrain (adoption de la stratégie-cadre nationale REDD+ et mise en place du Fonds National REDD en novembre 2012). Pour des meilleures synergies, la Coordination du FIP fait partie de ce comité de pilotage qui se réunit une fois par mois sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, et qui comprend comme autres membres le PNUD (agence d'exécution), la Norvège, la Banque Mondiale, la Coordination Nationale REDD et la Direction du Développement Durable. Ce projet d'appui aux capacités et à la stratégie pour la préparation de la RDC à la REDD+ a pour activités prioritaires : i)

	l'opérationnalisation du Fonds National REDD ; et ii) la déclinaison de la stratégie- cadre nationale REDD en un large programme d'investissement. Dans ce contexte, il a été décidé que la définition du programme d'investissement pour la phase 2 de la REDD+ devait être réalisée en étroite collaboration avec l'équipe du FIP, et ce, dans la perspective annoncée d'une dotation norvégienne de 100 millions de dollars américains en faveur du Fonds National REDD. **4. WWF** En tant que préfiguration des investissements REDD, le FIP a retenu une opération de réduction des émissions couvrant un district qui fera partie de la zone juridictionnelle d'un premier contrat d'achat/vente de crédits carbone (ERPA/CAVRE). Dans ce contexte, la Coordination du FIP est pleinement associée à la préparation de l'ER-PIN concernée depuis l'atelier de préparation tenu en février 2013, en prenant en compte les avancées dans la formulation du FIP. Cet exercice implique aussi la participation d'autres partenaires au développement, le secteur privé national et international, ainsi que la société civile.
Multi-stakeholder	- En ce qui concerne le secteur privé, la Coordination du FIP a mis en place trois groupes de réflexion et de revue des modalités d'implication du secteur privé : i) le groupe d'opérateurs des Foyers Améliorés ; ii) les opérateurs agroforestiers de grande échelle ; et iii) les agrégateurs potentiels pour l'accompagnement des petits producteurs impliqués dans l'agroforesterie. - Dans le cadre des activités de préparation des projets, les nombreuses missions de terrain permettent d'échanger avec les bénéficiaires potentiels à tous les niveaux sur les enjeux et opportunités du FIP. - Dans le cadre de l'appel à proposition en rapport avec le financement « Set Aside », outre le fait de diffuser l'information et la documentation, la Coordination du FIP a assisté principalement les opérateurs privés pour les inciter à travailler sur des offres possibles.

Please provide an update on activities carried out, challenges encountered, and progress made

to set up the Dedicated Grant Mechanism for Indigenous Peoples and Local Communities in your country.

- Le montant du MSD pour la RDC est de 6 millions de dollars américains. Avec l'appui de la Coordination du FIP et sur ressources du don Banque Mondiale de préparation des projets du FIP, le Réseau des Peuples Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC (REPALEF) avait organisé le 29 janvier 2013 un atelier de concertation sur les directives générales relatives au MSD en vue de recueillir les commentaires des participants par rapport au contexte du pays pour une réponse transmise au secrétariat du FIP avant la date buttoir du 9 février tel qu'il avait été demandé.

- A la suite d'une requête adressée au Directeur des opérations de la Banque Mondiale, il a été décidé de mettre à la disposition des organisations des peuples autochtones, représentées par le REPALEF, un montant de 40.000 dollars américains pour leur permettre d'anticiper la préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale du MSD. L'appui permettra de récolter des informations sur terrain en vue d'alimenter le document du plan avec des données sur la situation des droits des peuples autochtones, avec accent sur la tenure foncière et l'accès aux ressources forestières, principalement dans les zones des projets FIP.

- Fin août 2013, une lettre a été adressée à Mme Madavhi Pilla pour disposer de la version finale des Directives générales du MSD afin de servir de référence pour la mise en place des structures de la composante nationale du MSD.

- Le septembre 2013, le REPALEF a eu une séance de travail avec le Point Focal PA du Bureau de la Banque Mondiale pour un échange d'informations sur l'état de progrès du FIP et le MSD, ainsi que sur tous les projets financés par la Banque Mondiale en RDC et qui concernent aussi les PA. La question du Don de préparation du MSD a été évoqué aussi.

- En rapport avec une subvention de 20.000 dollars américains du FCPF à travers la Coordination Nationale REDD, il est prévu de tenir, au cours du mois de septembre, un atelier de validation du plan d'action et de gestion des fonds dédiés aux PA de la RDC dans le cadre du MSD/FIP.

What are the opportunities and challenges you have encountered, or expect to encounter, with the implementation of the FIP results framework in the context of your country?

1. Réduction/Emissions évitées des gaz à effet de serre lies à la déforestation et à la dégradation des forêts et accroissement des stocks de carbone.

   Le pays s'est doté d'un système national de surveillance du couvert forestier et un niveau de référence est en construction sur la base des données historiques. Cependant le rythme du travail et les territoires prioritaires ne permettront pas de disposer de ces informations

pour les zones de mise en oeuvre du FIP. L'expertise humaine est disponible mais il faut un soutien financier additionnel du FIP pour cette activité.
De même, la comptabilité du carbone est loin d'être réalisée car l'inventaire national est à peine en démarrage pour définir les équations allométriques pour l'estimation de la biomasse aérienne et souterraine et des stocks de carbone. Seules des hypothèses d'estimation du carbone pourront être faites.

2. Renforcement et application des lois et règlements en matière de gestion durable des forêts et de respect des droits des communautés locales et des peuples autochtones.

   Le décret instituant les forêts des communautés locales tarde à être pris. Cela va continuer à poser problème pour l'implication effective des communautés dans la gestion des forêts.

   Le pays ne dispose pas encore d'un schéma national d'aménagement du territoire et , pour l'accès à la terre en milieu rural, un dualisme persiste entre le droit coutumier et le droit moderne. Dans la pratique, il y a une superposition des deux. L'enjeu pour le FIP de la RDC, qui va appliquer une approche de mise en œuvre des plas d'aménagement des terroirs, sera d'aider à l'harmonisation de ces deux droits de manière à ce que les plans élaborés de manière participative au niveau local deviennent opposables aux tiers. Il s'agit donc ici de prendre des actions qui vont permettre de nourrir la réforme amorcée de la loi foncière. L'expérience montre qu'il y a une lourdeur dans la prise des textes réglementaires. La coopération avec Globe international a permis de mettre en place un groupe de parlementaire de travail au niveau national pour appuyer les réformes légales nécessitées par le processus REDD, mais cela ne semble pas donner le résultat escompté. Une bonne opportunité est donnée plutôt au niveau des parlements provinciaux qui, au regard des réalités du terrain, se font forts de trouver des solutions pour éviter les conflits fonciers, notamment en prenant des Edits.

Please provide an update on the status of your country's FIP projects involving the private sector (note: this includes public sector projects with a private sector focus).

Project description (brief):

Le FIP de la RDC a une conception inclusive de la notion de secteur privé : un paysan désireux de planter cinq ha en agroforesterie en fait partie. Le FIP va mettre en œuvre quatre types ou modèles de projet :

1) <u>Un modèle intégré</u> incluant l'appui à la structuration paysanne, l'aménagement du territoire, la mise en défens des forêts de grande valeur et des savanes arbustives, l'évolution durable des pratiques agricoles et la diversification, dont l'agroforesterie y compris fruitière, la gestion durable des coupes de bois destinées au charbon de bois. Ce modèle pourra comporter des appuis à des investisseurs privés de grande ampleur, en particulier ceux disposant de grandes concessions dans les territoires concernés (PIREDD du district du Plateau, Bandundu, appuyé par la Banque Mondiale ; PIREDD de Kananga/Mbuji-Mayi/Kisangani appuyé par la BAD).

2) Un modèle d'appui à l'agroforesterie à grande échelle, en savane. Un appel à propositions permettra de sélectionner des porteurs de projet. Les études approfondies de leurs projets seront également appuyées, un comité de sélection les appréciera et décidera les modalités des appuis du FIP, sur proposition de la Coordination. Cet appel à propositions vaut pour l'ensemble de la RDC. La part du FIP sur les investissements ne dépassera pas 40 %.

3) Un modèle de développement de l'agroforesterie à petite échelle : ce projet s'appuiera sur des Agences Locales d'Exécution, ALE, ONG locales chargées d'accompagner les petits investisseurs, y compris les paysans, dans leurs projets d'agroforesterie.

4) Diffusion des foyers améliorés : le projet sera exécuté selon le cadre méthodologique développé par le programme ACCES (Africa Cean Cooking and Energy Solutions) autour des 4 piliers :
   - Assurance Qualité des produits
   - Développement des affaires
   - Accès au financement
   - Cadre institutionnel et réglementaire

Findings of preparatory studies / outcomes of implementation activities:

Les études préparatoires ont montré que :

- Il existe des porteurs de projets assez nombreux capables d'investir à grande ou moyenne échelle sur des plantations et déjà engagés dans celles-ci, sur fonds propres, et sur des terres détenues en biens propres. La coordination du FIP a pu croire un moment et à tort que de tels investisseurs n'existaient pas.
- Les fonds nécessaires pour satisfaire ces besoins d'investissements dépassent les montants disponibles au FIP.
- Il existe une grande attente des paysans vis-à-vis de la relance des cultures fruitières au travers des modèles agroforestiers comprenant des essences à cycle court et, dans certaines provinces ou territoires, le mouvement est déjà engagé.
- Dans certains territoires, les paysans expérimentent spontanément sur la réintroduction des arbres dans leurs systèmes de culture ainsi que sur l'évolution vers des pratiques plus durables ;
- Il ne faut pas compter sur les banques commerciales pour appuyer des investissements agricoles ou forestiers à rentabilité différée. Les taux qu'elles pratiquent sont trop élevés et elles ne sont pas favorables à couvrir ce type d'opération.
- Il n'existe pratiquement pas d'autorité de gestion des ressources naturelles au niveau local qui soit capable de faire prévaloir l'intérêt collectif ; l'intérêt individuel et à court terme s'impose le plus souvent.
- Le statut et la disponibilité du foncier varient d'un territoire à l'autre et d'une province à l'autre. Le refus de l'aliénation privative et définitive du foncier y compris à des autochtones s'affirme dans les provinces les plus peuplées de l'ouest et est perçu comme

une menace dans les systèmes à propriété communautaire.

Challenges encountered and approaches to address them:

- Le modèle integré présenté plus haut (comités locaux de développement, Planification participative de la gestion des ressources naturelles, appuis multiples contractualisés avec les Comités et paiements de service environnementaux en partie aux résultats) affronte le résultat ci-dessus selon lequel la Gestion des Ressources Naturelles se fait sans concertation et sans souci de l'intérêt général, grand challenge pour le FIP.
- Les question foncières devront être traitées avec souplesse s'agissant des communautés locales et de leurs ressortissants (l'obtention d'un titre de propriété privatif n'est pas toujours obligatoire et il peut être contre indiqué) ; en revanche, pour les investisseurs privés, la détention des titres officiels est indispensable.
- Il est important de bien identifier les évolutions techniques en cours dans les terroirs, qui vont dans le sens de la durabilité, et les soutenir. Le FIP s'est doté d'une composante d'étude et de recherche développement qui permettra cela et de mettre au point des modèles appuyés sur l'expérience locale.

Transfer/application of knowledge/lessons/experience beyond FIP activities:

Les modèles identifiés précédemment pourront être extrapolés à d'autres territoires de la RDC, aussi bien pour la conception de projets que pour celle des systèmes de culture à préconiser en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Ils sont déjà partagés avec d'autres partenaires, notamment le PNUD dans le cadre de la mise au point du Plan d'Investissement du Fonds National REDD (financement norvégien).

Please highlight any additional advances, challenges, lessons, or impacts you want to share from your FIP activitiesthat have not otherwise been addressed in this update.

- Le partage du risque d'échec dans le cas de certaines activités devrait être intégré dans la notion de paiement aux résultats. Peut-on faire payer ce risque uniquement au porteur de projet quand il s'agit par exemple d'incendie des plantations, et si toutes les mesures de précaution ont été prises ?

- Si le FIP se dirige vers des activités de vulgarisation à grande échelle, comme dans le Bas Congo, en utilisant le personnel du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'Environnement, les radios communautaires etc., comment faire le suivi évaluation de l'impact de ces activités, et comment encourager cet impact ?

- Comment passer de projets FIP, sans vente de carbone, à des projets où la réduction d'émission sera soigneusement mesurée ? et comment encourager la naissance

d’opérateurs capables de commercialiser les crédits carbones ainsi produits ?

- Pour les petits producteurs en particulier, il serait important d’envisager un renforcement des capacités des structures d’accompagnement dans la vente des crédits carbone en suivant un modèle du type développé dans le programme TIST (The International Small Group and Tree Planting Program), comme UMET (Ukuzaji Maendeleo Endelevu Tanzania Ltd). De même, les visites d’échanges avec de telles initiatives seraient très bénéfiques.